

# Pays de Bray

**ENERGIE. LE CHANTIER DU PARC ÉOLIEN DE CALLENGEVILLE, SMERMESNIL, PREUSEVILLE AVANCE AU RYTHME DE DEUX MACHINES MONTÉES PAR SEMAINE.**

## Les grandes manœuvres

Entre Smermesnil, Preuseville et Calengeville, la vaste plaine est devenue un champ de manœuvre. Livrées aux engins de chantier, aux grues et aux ingénieurs, les parcelles agricoles des lieux-dits la Terre aux moines, la Briqueterie, Les Joncs marins, le Clos bataille, l'Hostein, le Mont de Foucarmont et les Vaquemares, accueilleront bientôt les quatorze machines du plus grand parc de production d'énergie éolienne de Normandie.

A ce jour, quatre mâts à hélices, seulement, sont sur pied, le chantier accusant un léger retard compte tenu des intempéries qui ont perturbé l'été. Pour autant, le rythme de construction est élevé : deux éoliennes par semaine, lorsque le vent ne souffle pas à plus de 45 km/h, condition optimale pour que les grues, d'une portée de 80 m, puissent intervenir.



### Des mâts en tronçons

A ce rythme, la mise en service du parc pourra intervenir au mois de décembre. La production électrique totale s'élèvera alors à 84 GWh, de quoi alimenter 33 560 foyers hors chauffage électrique. L'assemblage des machines, qui pèsent chacune 190 tonnes, débute par l'installation du mât, composé de trois tronçons, sur des fondations de 250 m<sup>3</sup> de béton.

Vient ensuite l'installation de la nacelle, du rotor et des pales. « Le tout étant sérieusement boulonné », schématise Christophe Maillard, chef de projet de la société Eole 76 qui a investi 46,5 M€ dans ce projet.

Par la suite interviennent la phase de câblage électrique à l'intérieur des éoliennes et les derniers réglages. Douze hommes réalisent cette petite prouesse : grutiers, techniciens et personnels d'encadrement.

Leur travail est encore visible, le long de l'autoroute A 28 et de la D 928, pendant quelques semaines puisque dix éoliennes restent à installer. Les machines qui ne sont pas encore montées sont tout de même déjà sur place, en pièces détachées. Elles sont espacées l'une de l'autre d'au moins quatre cents mètres et implantées à une distance minimale de 430 m des premières habitations. Les riverains semblent d'ailleurs plutôt satisfaits de ce projet (lire par ailleurs) qui, lors de la phase de consultation de la population, n'avait pas rencontré de résistance. Ce qui n'est pas le cas partout...

**F. W**

(Édition du 01.10.2007)